propriétaires est de 19,000 et celui des tenanciers de 600,000 représentant avec leur famille plus de quatre millions d'individus.

L'Irlande, comme on le voit, est un pays de grande propriété que cultive une armée de petits locataires qui trouvent souvent moyen de transporter une partie de leur bail c'est donc aussi un pays de petite culture. La nécessité a forcé les Irlandais de s'adonner à la culture qui leur serait la plus profitable, vu l'exiguité de leur terre: et c'est la pomme de terre qui a résolu le problème en leur donnant le rendement le plus abondant et le plus avantageux. La culture de ce précieux tubercule a été tour à tour la bénédiction et le fléau de l'Irlande: la bénédiction lorsque la récolte en était abondante et saine; son fléau, lorsqu'elle manquait ou était de mauvaise qualité. Ne comptant que sur la pomme de terre, l'Irlandais s'est trouvé privé de tout dans les mauvaises années. C'est ce qui a produit ces affreuses famines qui de temps à autres, ont poussé des millions d'émigrés en Amérique et fait des victimes sans nombre en Irlande. En 1847, la misère était telle que trois millions de personnes y vivaient de la charité publique, et le pays perdit le tiers de sa population par la maladie, conséquence de la disette et par l'émigration.

Ce simple coup d'œil jeté sur l'Irlande suffit pour faire voir les nombreuses causes, sans cesse agissantes de troubles et de misère et d'amer mécontentement. On comprend avec quelle facilité les agitateurs, ceux qui proposent des remèdes à tous ces maux, peuvent recruter des adhérents; on s'explique de même les crimes agraires si fréquents qui ensanglantent les campagnes. Pou ssés à bout par la misère, les injustices de toutes sortes, aiguillonnés par les discours des chefs d'associations populaires, les plus malheureux finissent par ne plus se posséder ; un voile de sang leur passe sur les yeux et il leur faut une victime. On comprend par là même l'influence que continue à exercer dans le pays la ligue agraire, en dépit des concessions que leur a faites la loi de M. Gladstone. Les tenanciers se servent de la loi pour obtenir une diminution du prix des baux et ensuite écoutent la ligue qui leur ordonne de ne pas payer. Du reste, d'après l'aveu de la ligue agraire, la réforme de la tenure